





Le Rouget-Pers, quelle place sur le territoire ?

Cette question, vos élus se la posent régulièrement lors des débats qui animent les réunions du conseil municipal, au moment de faire les choix des projets à porter et des arbitrages financiers qui en découlent.

Nous pouvons donc légitimement y apporter quelques éléments de réponses.

Dans un environnement institutionnel mouvant (création de la commune nouvelle du Rouget-Pers en 2016, naissance de la Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne en 2017), nous avons su, grâce à notre capacité d'adaptation, assumer et conforter notre dynamique territoriale.

Les avis des uns et des autres sur l'intérêt de la création de la commune nouvelle sont respectables. Néanmoins, permettez-moi, à la lecture des projets et actions menés sur la commune du Rouget-Pers de noter un certain nombre de points positifs.

Tout d'abord, au niveau de la communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne, notre commune est désormais la troisième (sur 50) en termes d'importance de population (juste derrière Maurs et Saint-Mamet). Sa position géographique, relativement centrale, traversée par la Route Nationale 122 et la voie ferrée, est un atout non négligeable. Le nombre d'équipements communautaires réalisé (karting du Lissartel, Bains du Rouget) et ceux en cours de construction (Maison de Santé, espace multi-activités/médiathèque) témoignent de ce dynamisme au sein de la communauté de communes.

Ensuite, au niveau communal, notre action d'élus s'est concentrée sur le maintien et le développement de l'activité économique, des services ou des associations, tout cela aux bénéfices des habitants. Que ce soit par des investissements directement portés par la collectivité (lotissements, équipements sportifs, voirie, école,...) ou par l'accompagnement de projets privés (foyer Handi-Aide, futur atelier pour les garagistes,...). Enfin, nous accueillons tous les porteurs de projets qui nous sollicitent et essayons de leur offrir les meilleures conditions possibles d'installation sur notre commune.

Notre action peut révéler quelques motifs légitimes de satisfaction qui confirment l'attractivité de la commune : reprises de l'hôtel restaurant des Voyageurs au Rouget et du restaurant « La cantine » à Pers, ouverture de la ressourcerie Le Tri-Fouillis, ouverture d'une pizzeria-grill,... Projets qui complètent les commerces et services déjà présents.

Alors oui, nous croyons résolument en la capacité du Rouget-Pers à jouer un rôle de premier plan sur ce territoire. Continuons à œuvrer dans ce sens, donnons nous en les moyens, nous en avons la volonté. A travers la lecture de ce bulletin d'information, vous pourrez apprécier quelques-uns des projets réalisés ou en cours ainsi que le dynamisme de nos commerçants/artisans et de nos associations.

Bonne lecture à tous.

Bien Cordialement,
Le Maire,

Gilles Combelle.

État-Civil

DÉCÈS & TRANSCRIPTION DE DÉCÈS*

Antoine CANET, 17.08.2018
Juliette GERMAIN épouse ESTIVAL, 18.08.2018
Raymond MONIER, 03.09.2018
Paul LAGRIFOUL, 09.09.2018
Jean-Marc TOURNIER, 10.09.2018
Louis CURNIL, 27.09.2018
Paul RODE, 10.10.2018
Jean-Pierre VAURS, 28.10.2018
Daniel LAPORTE, 28.10.2018
Antoinette LACOSTE veuve FALISSARD, 15.01.2019
Patrick TERRIER, 06.02.2019
Germaine GAZAL veuve CALMEJANE, 21.02.2019
Lucien FERRAND, 20.02.2019
M.Louise MALGOUZOU épouse BERTRAND, 21.02.2019
Marthe CAVANIE veuve CLAVIES, 27.02.2019
Michel DEUMIER, 28.02.2019
Fernand PARUSSIE, 28.02.2019
Angèle BESSE veuve CASTAGNIER, 17.03.2019
Jacques FOUSSAT, 27.03.2019
Émile PERROLLE, 11.04.2019
Antoine LAPEYRE, 14.04.2019
Marius BERTRAND, 24.04.2019
Marie VERSEZE épouse BEDOUSSAC, 01.05.2019
Claude TOULZAC, 04.05.2019
Bernard MARTIN, 13.05.2019
Josette MONTIL veuve RAINEVAL, 18.05.2019
Josette LARIBE veuve GRAMOND, 28.05.2019
Odette CURNIL veuve TEULADE, 05.06.2019
Marguerite MESPOULHES veuve NIGOU, 08.06.2019
Janine SERRE épouse THEODORE, 23.06.2019
Jeanne FAU veuve LAPEYRE, 03.07.2019
M.Louise GAZAL veuve AMADIEU, 08.07.2019
Denise MOMBOISSE veuve BEX, 17.07.2019
Antonin LABOUYGUES, 02.08.2019
Christian VALADOU, 30.07.2019
Renée LAVEISSIERE épouse LAFON, 03.08.2019
Marinette MOMBOISSE veuve NOZIERES, 20.08.2019
Gabrielle BEDOUSSAC veuve THEROND, 19.09.2019
Serge TEIL, 26.09.2019
Arsène BERTRAND, 03.10.2019
Alexandrine MALVEZIN veuve LACOSTE, 05.10.2019
Madeleine FAU veuve RODES, 09.10.2019
Jeannette TIRABIE, 17.10.2019
Marcelle MONTILLET veuve PRAT, 21.10.2019

— ♦ —

MARIAGES

Morgane SERRE et Guillaume SOLLADIE, 27.07.2019
Sarah VAZZOLER et Jean-Vincent DELPONT, 24.08.2019

— ♦ —

NAISSANCES

Mélissa DOS SANTOS JOAO, 03.08.2018
Mélanie DOS SANTOS JOAO, 03.08.2018
Lizandro DA SILVA, 04.08.2018
Ethan KLYM, 01.10.2018
Agathe DELCHER, 05.10.2018
Sarah BRUEL, 30.12.2018
Naomy MARTIN-BARRIONUEVO, 01.01.2019
Luciano LATRUBESSE-DA SILVA, 05.02.2019
Marin LAPEYRE, 26.05.2019
Charly TREPS, 03.06.2019

* NB : Il est à préciser que dans les décès sont inclus les résidents décédés de l' EPHAD Pierre Valadou



Finances communales

Une situation saine permettant la poursuite des investissements

Une situation financière saine sans augmentation des impôts communaux :

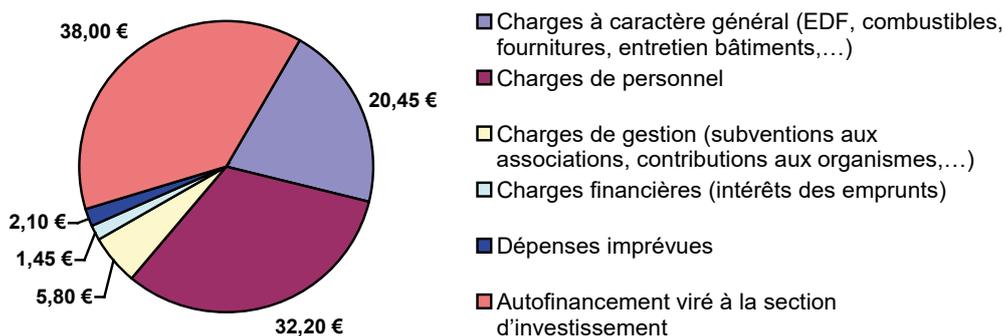
La gestion raisonnée (maîtrise des dépenses et optimisation des recettes) menée par vos élus permet, à la commune du Rouget-Pers, d'avoir une situation financière satisfaisante.

Le conseil municipal a donc décidé, comme les années passées, de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux 2019. Cela n'empêchera pas la réalisation d'investissements conséquents confortant l'attractivité de la commune du Rouget-Pers.

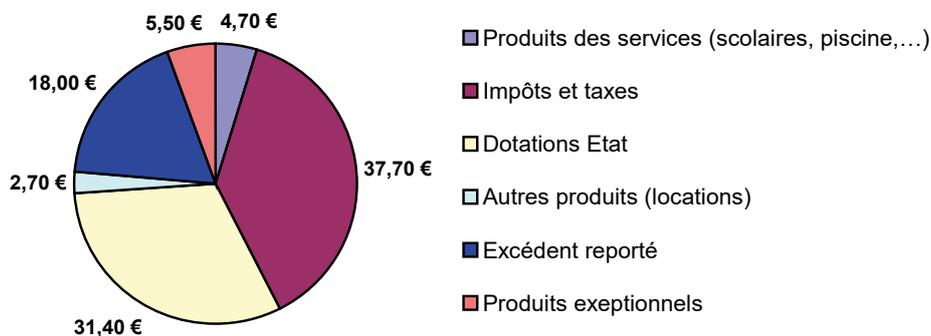
Un budget de fonctionnement rationnel :

Le budget de fonctionnement 2019 de la commune du Rouget-Pers, voté par les élus, s'équilibre à 1 573 141 €. Cette somme est affectée aux dépenses qui permettent à notre commune et à ses services de fonctionner. Une partie est également réservée aux paiements des futurs investissements.

Dépenses de fonctionnement pour 100 €



Recettes de fonctionnement pour 100 €



Un budget d'investissement volontariste :

Quant à la section d'investissement, elle s'élève à 2 634 985 €.

Cette somme permet le financement des travaux de voirie, l'entretien et la construction des bâtiments et équipements (écoles, piscine, future médiathèque, salles des fêtes,...), les acquisitions (gros matériels, véhicules, terrains,...).

Noms de rues

De nouveaux noms pour certaines rues

Avec la création de la commune nouvelle du Rouget-Pers, le Service National de l'Adresse de la Poste a réalisé un diagnostic des dénominations de voies existantes sur les deux anciennes communes. Ce diagnostic a révélé un certain nombre de rues ayant le même nom ou des noms approchant qui peuvent engendrer des confusions parfois dramatiques pour l'ensemble des utilisateurs de l'adresse, en particulier les secours à personnes en danger.

Aussi, pour éviter tout problème de confusion, le conseil municipal a donc validé de nouvelles dénominations pour certaines rues.

Cette démarche doit améliorer l'identification et l'accès à tous les administrés de notre commune afin de faciliter :

- L'intervention des services d'urgence (pompiers, médecins, ambulances,...) ;
- L'accès à votre domicile des personnes qui vous rendent visite (amis, livreurs,...) ;
- Les déplacements à l'intérieur de la commune grâce à la technologie GPS ;
- Le travail des services administratifs et la distribution du courrier.

Les changements pour la commune déléguée du Rouget seront les suivants :

- la voie desservant le village de Lascombes à partir de la rue de Mazarguil est dénommée « Chemin du Moulègre » ;
- la rue « Les Travers de Côte Rouge » devient « Chemin des Travers » ;
- la rue des « Tilleuls » devient « Rue de la Confiturerie » ;
- la « Cité de la Gare » est supprimée et est incorporée à la « Rue des Saules » ;
- la voie nouvelle qui dessert le foyer de vie est dénommée « Rue de la Scierie » ;
- la voie nouvelle créée sur la 3ème tranche du lotissement du Brégoux est dénommée « Impasse du Puy de Rode ».

Les changements pour la commune déléguée de Pers seront les suivants :

- la rue des « Jardins » devient « Rue de la Basse » ;
- la rue des « Lilas » devient « Chemin d'Esquirou » ;
- la rue des « Châtaigniers » devient « Chemin des Pelous » ;
- le « Chemin des Croix » devient « Chemin du Souvenir » ;
- la « Route des Sources » devient « Route de la Fontfraîche » ;
- la « Rue du moulin » devient « Rue de l'Angle ».

Chaque foyer concerné sera destinataire d'une note d'information lui précisant son nouvel adressage et détaillant les démarches à effectuer.



Urbanisme

Le PLUi en cours d'élaboration pour notre commune

Qu'est ce qu'un PLUi :

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document de planification qui régit le droit des sols en identifiant des zones et des secteurs avec un règlement spécifique.

Il est désormais défini à l'échelle de la Communauté de communes et se substituera au PLU de Pers approuvé le 04 novembre 2011 qui reste applicable, sans possibilité de révision, jusqu'à l'approbation du PLUi, et au RNU (Règlement National d'Urbanisme) qui s'applique sur le territoire de l'ancienne commune du Rouget, son POS ayant été frappé de caducité. Il se compose :

- > d'un rapport de présentation sur la base d'un diagnostic qui permet de comprendre les problématiques du territoire et ses enjeux principaux.
- > d'un projet d'aménagement et de Développement Durable (PADD) qui est le projet politique du territoire.
- > d'orientations d'aménagement et de Programmation qui définissent des actions à mener sur des zones spécifiques en matière d'aménagement, d'habitat, etc...
- > d'un règlement qui précise l'ensemble des règles de construction par zonages.

Comment est-il mis en œuvre ?

L'élaboration d'un PLUi repose sur la qualité des échanges avec les communes, les personnes associées (DDT, Chambre d'Agriculture par exemple) et la population d'où l'importance d'être présents ou représentés aux nombreuses réunions de travail, ce que ne manquent pas de faire vos élus de façon assidue.

Chacune des étapes est validée par le Conseil communautaire.

Un important travail de concertation est engagé avec la population par des réunions publiques et permanences, mise à disposition de registres de concertation dans les mairies et à la Communauté de communes, et enfin informations permanentes sur le site : <http://cc-chataigneraiecantalienne.fr>

Autorisations du Droit des Sols (ADS)

Depuis le 1er janvier 2018 et en application de la loi ALUR, les services de la DDT ne sont plus mis à disposition de la commune pour instruire les actes d'autorisation d'occupation du droit des sols. Un service commun et unifié a été créé avec le service « ADS » de la CABA. Pour l'utilisateur, l'évolution du service ne modifie en rien ses démarches, son interlocuteur reste la mairie et le maire signera toujours les autorisations sur son territoire.

Depuis le mois d'août 2018, 25 permis de construire pour des maisons individuelles ou des bâtiments d'activités recevant du public ou encore agricoles ont été déposés et accordés. Plus d'une trentaine de demandes pour agrandissements, rénovations, pose de panneaux photovoltaïques et autres ont été validées et les CU dépassent la centaine.

Notre commune nouvelle est toujours aussi attractive.

Travaux - Equipement

Les travaux avancent.



Le foyer de vie de l'association Handi-Aide devrait être assez avancé pour accueillir dès cette fin d'année ses premiers résidents. L'ouverture est en effet prévue pour début décembre. La commune a réalisé les travaux d'adduction d'eau et termine les travaux des voiries d'accès.

Afin de conforter l'offre locative, les quatre nouveaux logements locatifs construits par Cantal Habitat (sur des terrains mis gracieusement à disposition par la commune rue du Brégoux), sortent de terre et pourront accueillir dans le courant de l'année prochaine leurs premiers locataires.



La Maison de Santé, l'important projet communautaire engagé en 2018, voit la première tranche de travaux concernant l'extension des locaux achevée. D'ores et déjà, les dentistes, l'orthophoniste et un cabinet d'infirmiers y exercent. La deuxième phase de travaux de rénovation des locaux existants est engagée. Ces espaces accueilleront les médecins, les kinésithérapeutes et le second cabinet d'infirmiers.

Les travaux du bâtiment qui accueillera d'une part la médiathèque communale et d'autre part un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et des salles multi activités pour les pratiques associatives de la communauté de communes ont commencé. Ce bâtiment de près de 700 m² confortera l'offre de services sur le territoire et sera mis en service en fin d'année 2020.



Travaux - Equipement



Les travaux d'entretien des voiries comme chaque année ont mobilisé un budget conséquent (plus de 100 000 €). Une attention particulière a été portée sur la sécurisation des piétons à l'entrée du bourg du Rouget sur le secteur de La Peyrade.

La commune équipe ses services techniques

Soucieuse d'offrir de bonnes conditions de travail à ses agents, la commune du Rouget-Pers, après l'acquisition l'année passée d'un véhicule électrique, vient de procéder à la réception de deux tracteurs neufs. Profitant d'une opportunité de reprise très intéressante sur les anciens véhicules, les élus ont fait le choix d'acquérir deux nouveaux tracteurs garantissant ainsi le bon fonctionnement futur des services avec un matériel performant et aux normes.



Projets

Soutenir les activités économiques

Soutenir les activités économiques et les pérenniser sont des enjeux forts pour les élus. Ainsi, il va être procédé à l'aménagement d'un terrain à la sortie du bourg du Rouget (direction Roumégoux) afin d'y accueillir le garage automobile aujourd'hui présent dans le bourg. Cette relocalisation lui permettra de travailler dans de meilleures conditions avec des abords sécurisés. Une deuxième entreprise de la commune, Monsieur BONNET (menuiserie) pourrait également rejoindre ce site.



Réseaux d'assainissement

Suite à un diagnostic des réseaux d'assainissement collectifs du bourg du Rouget, des travaux de rénovation vont être engagés. Face à leur coût important pour la commune (plus de 600 000 €), ces derniers s'étaleront sur plusieurs années. Certains propriétaires devront également procéder à des travaux de mise aux normes de leur installation. Ces derniers pourront être menés conjointement avec ceux de la collectivité et bénéficier ainsi d'aides financières. Bien évidemment, chaque propriétaire concerné sera contacté afin d'être informé des modalités de mise en œuvre de cette opération.

Jardins potagers

Favoriser les échanges, les relations, tout en s'adonnant au jardinage, tel est le projet de la commune avec la création prochaine de jardins potagers. Ces terrains (entre 100 et 150 m²) seraient équipés par la commune (clôtures, abris de jardin, points d'eau,...) et mis à disposition de particuliers du Rouget-Pers ne disposant pas de terrain afin qu'ils puissent y cultiver un potager. Une dizaine de jardins vont être aménagés à proximité des terrains de pétanques.

Site internet du Rouget-Pers

Apporter à tous les informations utiles sur notre commune, sa vie municipale, ses commerces, ses services, ses associations, ses animations et diverses rubriques relatives à votre vie quotidienne, telle est l'ambition avec la création du site internet du Rouget-Pers bientôt en ligne.



Le Rouget-Pers vous souhaite la bienvenue

Infos Diverses

Les projets ambitieux portés par la commune s'inscrivent dans une dynamique territoriale avec des partenaires institutionnels notamment avec la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne afin de conforter le rôle de Bourg-Centre du Rouget-Pers :

- > Aménagements des abords des vestiaires du Stade et création de parkings
- > Construction de logements adaptés au Brégoux en association avec Logisens
- > Poursuite de la réflexion sur la liaison routière entre Le Rouget et Pers
- > Achat de terrain à Mazarguil pour créer une petite zone d'activités où viendront s'installer le garage RENAULT et le menuisier M. BONNET

Tout ceci fait que notre belle commune suscite toujours un fort intérêt puisque deux nouveaux commerces se sont installés. :

La Ressourcerie « LE TRIFOUILLIS » a ouvert mi-juin près du pont.

Le but de l'Association est de donner une deuxième vie aux objets, équipements et textiles permettant ainsi à tout un chacun de s'équiper à moindre frais.

M. Lionel CAUQUOT préside l'Association et sa fille Stéphanie s'occupe du magasin.



La pizzeria FAJELI

Depuis mi-juillet la pizzeria « FAJELI » a ouvert ses portes avenue du 15 septembre sous la houlette de M. Fabien PALIS, de sa compagne Mlle Jennifer COCHEREL et de leur fille Lilou.

Infos Diverses

Des commerces existants ont changé de propriétaires :

Pharmacie de la Châtaigneraie

La pharmacie a été reprise en fin d'année 2018 par Mlle Line LASMARTRES et s'appelle désormais « Pharmacie de la Châtaigneraie »

Mlle LASMARTRES a également acquis une maison sur notre commune.



La Cantine

Le multiple rural de Pers est devenu en mars « La Cantine » grâce à Mme Valérie VIAIS et à sa fille.



L'ATIPIK

Le restaurant « O Rallye » face au garage est devenu « L'ATIPIK » avec Mme Lætitia FRANÇOIS comme exploitante.



L'Hôtel des Voyageurs

L'Hôtel des Voyageurs a aussi changé de main. Depuis mi-juillet M. Richard RENAUD est aux commandes de ce fleuron de notre commune. Mme et M. ROUSSILHES sont restés quelques temps auprès de lui avant de prendre une retraite bien méritée.



Infos Diverses

DE NOUVELLES REGLES POUR LES PROCHAINES ELECTIONS MUNICIPALES

Les dates des prochaines élections municipales qui permettront le renouvellement de votre conseil municipal ont été fixées au 15 mars 2020 (1er tour) et au 22 mars 2020 (2ème tour).

Lors des dernières élections municipales en 2014, les communes du Rouget et de Pers ayant chacune moins de 1000 habitants, les électeurs ont élu leurs conseillers municipaux au scrutin plurinominal majoritaire. Chacun était alors libre de respecter ou non les listes des candidats avec possibilité de panachage.

Pour les prochaines élections municipales, la commune du Rouget-Pers comptant plus de 1000 habitants, les conseillers municipaux seront désormais élus au scrutin de liste à 2 tours, avec dépôt de listes comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

De même, les conseillers communautaires (siégeant à la communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne) seront élus en même temps que les conseillers municipaux. Ainsi, les candidats au siège de conseiller municipal et de conseiller communautaire figureront sur deux listes distinctes figurant sur le même bulletin de vote. Les électeurs ne voteront qu'une seule fois.

Pour la commune du Rouget-Pers, le nombre de conseillers municipaux à élire sera de 19 et celui de conseillers communautaires de 4.

Autre nouveauté pour notre commune, la liste devra respecter le principe de la parité : elle doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.



Infos Diverses

Le Chœur de la vallée de Montmorency :

Comme chaque année , ce chœur a effectué son stage de chants d'une semaine à Pers en résidence à la ferme de Viescamp.

En 2019, ce sont 35 personnes qui sous la baguette du chef Vincent BOZOM ont travaillé diverses pièces du répertoire classique mais aussi populaire (Mozart, pièces originales de BOZOM...) et ont donné le 30 Aout le traditionnel concert gratuit de fin de stage en l'église de Pers. Cette manifestation fort appréciée , durant laquelle les choristes font le rendu de leur travail, constitue le début des Festifolies du Rouget-Pers.

A l'issue du concert, un pot amical offert par la Municipalité aux choristes et au public permet de chaleureux échanges.

Rendez vous en 2020.



Concert de Clara Luciani :

Le 6 avril, dans le cadre des animations proposées par la Communauté de Communes, l'artiste en vogue Clara Luciani a assuré un concert de qualité dans la salle polyvalente du Rouget devant un public nombreux venu de fort loin parfois ; public qui a apprécié son titre phare « La Grenade »

Après de nombreux festivals et salles de concerts de prestige (La Gaîté Lyrique, la Cigale) et à la télévision Taratata, Anniversaire de la Tour Eiffel..., Clara pour la première fois se produisait en Auvergne.



Atelier pêche au plan d'eau du Moulin du Teil:

Sous le regard bienveillant et les conseils professionnels de Jean-Michel, nos jeunes pêcheurs peuvent dorénavant pratiquer leur passion. En effet, l'Atelier Pêche Nature de la Châtaigneraie propose régulièrement (en général les samedis matins) au plan d'eau du Moulin du Teil, des initiations ou des perfectionnements pour les 8-14 ans. Pêche de la truite au bouchon ou aux leurres, pêche des gardons, pêche à la carpe, montage de lignes... toutes ces techniques n'auront bientôt plus de secrets pour eux.

La vie de la commune

Karting de Pers année 2019 Sur les chapeaux de roues



Cette année toujours dans un esprit de développement tant pour la compétition que pour le loisir, a été créée l'**A.S.K. Club de Pers** sur le circuit du LISSARTEL, nouvelle association sportive de karting affiliée à la FFSA et comptant déjà plus de 80 licenciés.

Cette nouvelle ASK, en association avec l'ASK Aurillac, a organisé avec succès début juin la 4ème manche du championnat régional.

Plusieurs pilotes au sein de ce nouveau Club en Auvergne Rhône Alpes ont déjà bien représenté les couleurs du circuit du LISSARTEL, que ce soit au niveau régional ou national.

En particulier, au célèbre **Trophée Kart Mag** (la plus grande course nationale) qui s'est déroulé à Varennes sur Allier les 3 et 4 août dernier. **Tom Givet**, leader du championnat régional, termine 5ème en catégorie reine des KZ2 (125 à boîte de vitesses), et son père, **Thomas** gérant du karting de PERS, s'impose après un break de 11 années dès son retour dans la même catégorie mais en Gentlemen, devant le champion de France en titre qui termine à la 3ème place.

Les couleurs du cantal et du circuit du ROUGET-PERS ont été aussi bien représentées au championnat de France KZ et à la coupe de France National sur la piste de Salbris les 5 et 6 octobre.



Tom et Thomas GIVET au Trophée Kart MAG



Le 13 Octobre plus de 70 pilotes ont participé à une très sympathique course Club où les pilotes loisirs ont eu l'occasion de découvrir le plaisir de la course et de se mesurer à des compétiteurs chevronnés.

Pour la 6ème année consécutive le Téléthon se déroulera les samedi 30 novembre et dimanche 1 décembre avec l'organisation de baptêmes de piste en voiture ou en karting biplaces pour le plaisir de tous, afin de récolter un maximum de fonds pour l'AFM.



La vie de la commune

Chaque été de nombreux jeunes suivent les stages de pilotage organisés soit par les colonies de vacances, soit par des centres aérés.



Beaucoup d'investissements ont été réalisés cette année, soit par la communauté de communes avec la pose de panneaux solaires sur la totalité des bâtiments, et la création de bicouche autour des vibreurs de la piste, soit par les gérants avec un sas de sécurité à la sortie du vestiaire, l'installation de blocs TEC-PRO à la place des pneus dans certains virages, et ce toujours afin de sécuriser l'évolution des pilotes sur le circuit.

La ré-homologation de la piste étant prévue en mars 2020, de nouveaux travaux sont déjà programmés.

Il est important de savoir que depuis la reprise de la gestion du circuit du LISSARTEL en 2014 par Thomas GIVET et Fabien RINQUIN, plus de 20 000 membres sont enregistrés aujourd'hui sur la piste et plus de 30 000 visiteurs, sans compter les différentes manifestations sportives organisées, fréquentent chaque année cet équipement de la communauté de communes.



La vie de la commune

Les Bains du Rouget font peau neuve

Depuis le 6 juillet, Les bains du Rouget ont rouvert leurs portes, après 3 mois de fermeture.

Le centre a subi d'importants travaux de rénovation. Ainsi, dorénavant un nouvel espace d'accueil, dessert indépendamment l'Espace balnéo et l'institut de beauté. Ce dernier a été entièrement refait avec 3 grandes cabines, dont 1 conçue pour recevoir les soins en duos.

Depuis la réouverture, Odile Villaret, en a pris la direction avec une nouvelle équipe, composée de 7 personnes motivées et professionnelles !



Le centre propose en plus de la balnéo des prestations pour tous !

Côté Espace balnéo, Mikael et Guillaume, maîtres-nageurs animent des cours d'Aquagym, d'Aquabike, des stages de natation, et encadrent des soirées zen dans une ambiance détendue et chaleureuse.

Pour la partie Institut de beauté, Émilie et Marine, esthéticiennes, vous accueillent pour des prestations de soins du corps, soins du visage, épilations, manucure, et LPG (endermologie technique 100 % naturelle) dans une atmosphère reposante et relaxante.

N'hésitez pas à venir leur rendre visite. Laura, Joëlle et Odile vous accueilleront tous les jours de la semaine et pourront vous proposer un moment d'échange en toute simplicité autour d'un thé ou d'un café grâce à l'aménagement d'un petit coin salon de thé.

Pour les fêtes de fin d'année, une carte de bons cadeaux pour tous les budgets est à votre disposition !

Pour toutes informations www.lesbainsdurouget.fr, Tél. :04 71 430 430



COMITÉ DU CINQUANTENAIRE

Voilà 25 ans déjà que le Comité du cinquantenaire organise diverses manifestations événementielles, pour promouvoir dans un premier temps la seule commune du Rouget, mais depuis 2016 la toute jeune commune nouvelle du Rouget-Pers.

La 12ème foire à la saucisse du 16 septembre 2018 a connu une très bonne fréquentation.

De nombreux clients ont profité des promotions des salaisoniers charcutiers locaux qui avaient répondu présents à l'invitation des organisateurs.



La deuxième édition des Foulées du Lissartel du 28 avril 2019 a innové, en proposant pour sa course hors-stade, trois nouvelles distances de 10, 20 et 30 kms entre le Lac de Saint Étienne Cantales et le Vieux Rouget. Malgré une météo peu clémente en début de matinée, une centaine de coureurs ont cependant découvert par un temps plus clément ces nouveaux tracés, qui très appréciés de tous, ont changé la physionomie de l'épreuve.

Une centaine de marcheurs ont aussi participé à la randonnée pédestre de 10 km et ainsi à cette édition placée sous le signe de la solidarité. En effet, une partie des fonds récoltés a été versée à l'association « Acte Auvergne » qui a pour but d'améliorer les conditions d'hospitalisation des enfants atteints de cancer ou leucémies.

Pierre Verdier, coureur Clermontois a brillamment représenté l'association lors de la remise des prix, en présence de Titouan jeune Cayrolais atteint d'une leucémie.

Le 16 juin, plus de 100 exposants et de nombreux chineurs de bonnes affaires ont participé au traditionnel vide grenier organisé sur le parking entre la mairie et la cour de l'école.

Après le marché de nuit du 24 juillet, le succès ne s'est pas démenti le 7 août pour les deuxièmes « Aoûtiades gourmandes ».

Organisées pour mettre en valeur les produits de terroir ou les œuvres des artisans et artistes locaux, présentés par une cinquantaine d'exposants, elles permettent de faire la promotion d'une commune dynamique.

Enfin la foire à la saucisse du 15 septembre 2019 avec de nouveaux exposants a été suivie comme chaque année par un voyage à Pompadour, où les participants ont pu visiter le château du XVème siècle, les écuries de l'Orangerie, le Domaine de Chignac et les belles évolutions de leurs merveilleux chevaux.



COMITÉ DES FÊTES

La création du comité des fêtes du Rouget remonte à la création de cette commune, la tradition des corsos fleuris pour la fête patronale aussi. Mais depuis ce temps, les bénévoles qui se sont succédés ont su faire évoluer leurs organisations en incluant la fête du lac le 14 juillet et la fête du pain pour perpétuer la fête patronale de Pers, depuis la création de la commune nouvelle.

Les animations 2019 ont donc débuté le premier dimanche de mai avec la cuisson du pain au four à bois. En attendant la première vente, les plus courageux effectuaient une marche de 10km entre Pers et Le Rouget.

Après l'inévitable apéro le chou farci préparé par Valérie a ravi les papilles de quelques 120 convives au son des accordéons et cabrettes de musiciens locaux.

La traditionnelle fête du lac organisée le 14 juillet sur le plan d'eau du Teil a accueilli, pour la première année une étape du Tour du Cantal Pédestre. Une quarantaine de marcheurs ont ainsi pu parcourir des itinéraires de 10 ou 20 km au départ du stade pour pique-niquer à Pers et repartir à la découverte des chemins ombragés et superbement balisés. Pour boucler la journée, après le repas du comité des fêtes réunissant plus de 400 convives, tous ont pu assister à la projection du film sur grand écran de l'étape du jour et profiter du bal ainsi que des exceptionnels feux d'artifice tirés sur le plan d'eau.

Cette année, les Festifolies ont encore innové puisque la date a été décalée d'une semaine pour éviter la concurrence des fêtes de Maurs et le cœur de la fête, podium et buvette ont été transférés au centre bourg.

Si le concert du vendredi soir en l'église de Pers n'a pas déplacé les foules, il n'en fut pas de même le samedi pour les concerts en plein air, sur le parking Vigier derrière l'office de tourisme, avec en première partie, une scène locale « Les Hasboys » et en deuxième partie « Les Tontons Givrés » suivis d'une nuit disco endiablée.

Dès le dimanche matin, quelques bandas ont animé le marché habituel. L'après-midi, la plus grande cavalcade de la région, avec ses 12 chars fleuris délicatement préparés et occupés par de jeunes enfants ravis et superbement costumés, a déambulé dans la rue principale.

Les cinq dynamiques bandas intercalées se sont ensuite produites sur podium à l'espace Vigier.

Après le repas champêtre servi à la salle des fêtes, les magnifiques feux d'artifice ont clôturé ce week-end, fort réussi pour l'équipe du président Jean Louis Lapeyre.

Le bal musette du lundi soir avec Yannick Leybros a permis aux bénévoles de souffler un peu.



Parole aux Associations

PARLAN – LE ROUGET FOOTBALL CLUB.

Trois saisons auront suffi à la jeune association entre la JSP (Jeunesse Sportive Parlanaise) et l'ASR (Association Sportive Rougétoise) pour que l'équipe fanion, après deux montées successives, accède au relevé championnat régional 3, premier niveau de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette saison 2018-2019 en tout point exceptionnelle marquera le club puisque la première équipe réserve accède elle aussi au niveau supérieur, passant de la départementale 4 à la départementale 3 du district du cantal. La centaine de licenciés des trois équipes seniors a ainsi porté haut les couleurs du PRFC et tous, joueurs et dirigeants ont contribué à cette belle réussite, conclue en apothéose par la victoire de l'équipe première en finale de la Coupe Cambourieu.

L'équipe fanion fait donc le grand saut en ligue AuRA avec un seul déplacement dans le Cantal chez les voisins d'Arpajon sur Cère et une dizaine loin des bases Rougétoises. Aussi, même si nous savons et apprécions les efforts déjà consentis par nos collectivités pour les améliorations de nos installations, nous nous permettons de les solliciter à nouveau ainsi que tous les partenaires et sponsors existants et futurs car le grand saut n'est pas que sportif, c'est aussi un grand défi financier que nous devons relever.



Enfin, comme l'an dernier, nous voulons aussi lancer un appel à tous ceux qui voudraient et pourraient consacrer un peu de temps à notre sport. Notre école de foot de Cère et Rance d'où sont issus la majorité de nos joueurs et nos équipes seniors manque d'accompagnants, d'éducateurs et de dirigeants. Alors si comme nous vous avez envie de vous investir dans une bonne ambiance, n'hésitez pas pour nous rejoindre.

Merci de votre attention, de votre soutien et surtout à bientôt au stade ! Vive le PRFC !

Parole aux Associations

RETRAITE SPORTIVE *Bouger, garder la forme*



Toujours bon pied bon œil, forte de ses 25 ans d'expérience, animée avec passion, dynamisme et compétences, fidélisée par la participation active de ses adhérents, la RETRAITE SPORTIVE SUD CANTAL, a su garder sa modernité, son savoir faire en offrant un large panel d'activités physiques et sportives, en toute sécurité, dans la joie, la bonne humeur, la convivialité; dans l'effort aussi!

Tous les lundis après midi, (voire en journée), quand le temps le permet **nos randonneurs** sillonnent toujours les chemins, en Châtaigneraie ou ailleurs: Aveyron, Lot entre autres.

Tous les mardis matin et après midi, la salle polyvalente garde l'empreinte de nos exploits en **gymnastique, au tir à l'arc, au yoga**.

Tous les mercredis matin, nos archers viennent s'entraîner pour « le tir à l'oiseau ».

Et que dire du **vendredi: aquagym le matin** à Mours; **activité danse l'après midi** au Rouget Pers et à St Constant le mercredi après midi.

Des moments conviviaux égayent ces programmes d'intense activité: repas festifs, goûters crêpes; tous les prétextes sont bons pour rassembler, échanger, et « régénérer les cellules »: à Calvinet la traditionnelle tête de veau, la dégustation gastronomique au Rouget Pers et l'incontournable galette des rois. L'association organise, en marge des activités dites de référence, un **stage de vannerie** encadré par plusieurs de nos membres rompus à cet artisanat avec cette année une nouveauté très appréciée : le rempaillage de chaises. Elle facilite également un **séjour de remise en forme** dans les Pyrénées Orientales.



L'Assemblée générale a eu lieu le vendredi 6 septembre 2019 dans la salle polyvalente du Rouget. Les activités ont été reconduites pour 2019/2020.

Les programmes et calendriers sont désormais à la disposition de tous et de toutes.

Grand, grand merci aux collectivités pour leur aide précieuse et leur soutien indéfectible.

En attendant, sportez vous bien et faites vous plaisir!

Si vous souhaitez nous rejoindre pour tout renseignement :

Nicole GRIVES	04 71 64 78 97	présidente
Ginette DEPEIGNE	04 71 62 27 69	trésorière
Paul VIGNE	04 71 43 74 05	vice président

Parole aux Associations

VIEUX VOLANTS DU SEGALA

Cette année pour leur sortie annuelle, le Club a mis le cap sur la Provence .

Plongée dans l'Antiquité avec visites des sites de VAISON LA ROMAINE et d'ORANGE (grandiose théâtre antique).

Vertige avec l'ascension du Mont VENTOUX (qui porte bien son nom) ,visites de nombreux et pittoresques villages provençaux : NYONS son marché et son moulin à huile, l'ISLE SUR SORGUE la Venise provençale, PERNES LES FONTAINES...

Autant de lieux enchanteurs qui ont ravi les équipages.

Sans oublier la dégustation de produits locaux : huile d'olive, nougats et Côte du Rhone.

De biens beaux souvenirs et un retour au pays terni par la nouvelle de la disparition brutale du Dr Henri FISSOT ancien Président des Vieilles Mécaniques Gramatoises et ami fidèle deS VVS .



ADMR



L'ADMR DU SEGALA CHANGE DE PRESIDENT

Le dernier Conseil d'Administration de l'ADMR a validé la mise en place d'un nouvel outil de gestion « la télégestion mobile » dont vont bénéficier les personnels d'intervention auprès des usagers.

L'ADMR du Ségala est une des plus importantes du département avec 50 798 heures d'interventions en 2018, son siège social se situe à la mairie du ROUGET PERS.

Ce conseil a également élu à la Présidence de l'association Paul TEULLET en remplacement de Roger ROQUES appelé aux fonctions de Président de l'ADMR du Cantal.

Paul TEULLET souhaite s'inscrire dans la continuité des activités tout en étant réceptif à l'évolution des problématiques des demandes des usagers et du personnel avec l'aide du bureau.



À votre service

Ouverture de la Mairie du Rouget

(04 71 46 10 29)
Du mardi au vendredi : 8h00 - 12h30 et 13h45 - 17h30
Vendredi après-midi fermeture au public
Samedi : 8h00 - 12h00

Ouverture de la Mairie Annexe de Pers

(04 71 62 25 08)
Le mardi de 8h00 à 12h00 et le vendredi de 13h30 à 16h30

Permanences en Mairie

ASSISTANTE SOCIALE ARIM CONSEIL GENERAL	ADMR	MISSION LOCALE	DISPO SERVICE
04 71 46 99 62	04 71 46 94 07	04 71 45 60 35	04 71 46 16 88
Jeudi après-midi Sur R.D.V. 9h30 - 12h30 14h - 17h	Lundi, Mercredi, Vendredi 9h - 12h Mardi et Jeudi 14h - 17h	Mardi après-midi tous les 15 jours 14h - 17h	Lundi : 13h - 18h Mardi : 8h - 12h 13h - 18h Mercredi : 8h - 12h Jeudi : 8h - 12h 13h - 18h Vendredi : 8h - 12h 13h30 - 17h30

Permanence dans les locaux de l'école du Rouget

PMI 1er étage

04 71 46 98 95

1er mardi du mois

Marché

Dimanche matin

Ramassage des encombrants

Le vendredi matin sur inscription à la Mairie : de 6 à 70 € selon le volume.

Transports

SNCF : Ligne Aurillac/Toulouse - Horaires affichés en gare du Rouget - 5 trains par jour A/R
Actuellement trafic trains en partie remplacé par des bus (se renseigner auprès de la S.N.C.F.)

Cantal Lib : Réseau routier Conseil Général :

Ligne 104 Parlan - Le Rouget - Saint-Mamet - Aurillac

Ligne 105 Maurs - Cayrols (Nationale 122) - Aurillac

Transport à la demande : Téléphoner la veille avant 14h

Mr BEX Julien : 04.71.46.13.27 ou 06.82.44.57.81

AT2S : 04.71.62.20.20

Tarifs communaux *

Location de la salle polyvalente du Rouget sur réservation en Mairie : 180 € habitants de la commune 280 € habitants hors commune + chauffage, caution : 300 euros

Location du bar seul : 80 euros + électricité + chauffage, caution 150 euros
tables et bancs : 5 €10 (1 table 10 places et 2 bancs), livraison 10€, table cassée ou abîmée 150 €

Location de la salle polyvalente de Pers : 92 € habitants de la commune, 184 € pour les autres, caution 150 € + 50 € si ménage non fait.

Tables et bancs : 1 table + 4 chaises = 2 €

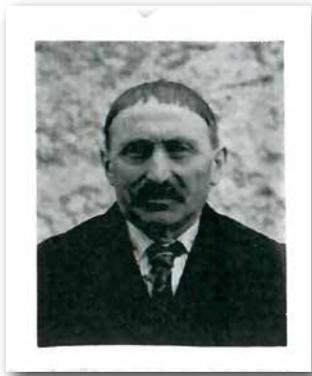
Piscine ouverte durant les vacances d'été tous les jours sauf le dimanche : 10h-12h30» 15h-19h

entrée : 2,20 € pour les adultes, 1,20 € pour les enfants de 4 à 18 ans

Médiathèque : cotisation annuelle adulte (emprunt livres) : 10 € ; gratuit pour les enfants
ouverture en période scolaire : mardi 10 h - 12 h, mercredi : 10h-12h et 14h-17h, vendredi 14 h - 17 h,
samedi : 10 h - 12 h 30 (horaires pendant les vacances scolaires, se renseigner à la mairie)

Cantine scolaire : repas enfant 2 € 70

* pour plus de détails voir en mairie



Les poèmes d'un menuisier, Benjamin Floris

Après avoir fait l'éloge de sa corporation et nous avoir conté comment autrefois, le curé pourtant sans expérience en la matière, présidait à l'union des jeunes gens de sa paroisse, Benjamin Floris flatte dans le poème qui suit tous les bienfaits du vin, jusqu'à sauver la République.

Le vin.

Les eaux de nos fontaines, même les plus exquises,
N'ont jamais figuré comme des gourmandises.
L'eau nous est nécessaire, mais seule sur la table,
D'un copieux déjeuner rend l'aspect misérable.
Aussi dans nos voyages et vos temps de loisir,
Vous avez remarqué ce qui nous fait plaisir.
Et comme un grand ami qui ne cherche qu'à plaire,
Vous prenez chaque année le soin de nous distraire.
Au fur et à mesure que le temps se déroule,
De vagues distractions nous arrivent en foule.
Mais la danse, le chant, les contes de Perrault,
Ne peuvent s'affronter aux produits de l'Hérault.
Je serai insensé de célébrer sa gloire,
Le vin de notre France n'a pas besoin d'histoire.
Il donne du courage à l'homme qui travaille,
Apporte la gaieté les jours de ripaille.
Aussi les étrangers, jaloux de nos merveilles,
Voudraient dans leur pays en avoir de pareilles.
Car ils préfèrent boire un verre de Sauternes
Que d'aller s'abreuver aux eaux d'une citerne.
Avant de terminer, faut il que je rappelle
L'époque ou les Soldats nous cherchèrent querelle
Et quand leurs régiments eurent franchis la Meuse
Trouvaient sur notre sol une boisson flatteuse.
Ils s'en réjouissaient et buvaient sans méfiance
Si bien que leurs cerveaux sombraient dans l'inconscience.
Et eux qui savouraient les fruits d'une conquête,
Le lendemain connaissaient la défaite.
Ainsi notre pinard, d'une action énergique,
Avait pour notre honneur, sauvé la République.